

Image not found or type unknown



Dépassement du forfait kilométrique

Par **redgisse**, le **23/04/2010** à **11:04**

Bonjour, rnclient d'EUROFIL qui m'avait vendu une assurance avec un forfait kilométrique . rnA l'occasion d'un petit sinistre, j'ai déclaré mon kilométrage qui s'est avéré en dépassement . L'assureur me réclame le paiement d'une franchise de 850 €(ce ui représente 2 années de prime). Pourquoi, comment , je n'en sais rien car je n'ai rien trouvé de tel dans les conditions générales et encore moins dans l'avenant .Eurofil a par ailleurs accepté de passer en kilom. illimité moyennant 3 euros de plus. Je trouve la sanction(la somme) abusive.rnMerci de vos conseils